



Demande d'information de la part des familles et avis de décès d'un proche parent

Document fondamental : Deuxième erratum

**Préparé par : Les avocats de la Commission des pertes
massives**

Version présentée en preuve

Document fondamental - *Demande d'information de la part des familles et avis de décès d'un proche parent*

Deuxième erratum

REMARQUE : le présent document est fondé sur l'analyse de la documentation dont dispose la Commission des pertes massives **le 17 octobre 2022**. **La présentation de la preuve et l'enquête se poursuivent.** De plus, les documents fondamentaux devraient être lus et compris à la lumière des témoignages reçus par la Commission, et en conjonction avec ces derniers.

Le document fondamental *Demande d'information de la part des familles et avis de décès d'un proche parent* a été présenté en preuve le 22 juin 2022 dans le cadre des procédures publiques de la Commission des pertes massives.

Erratum

Les erreurs suivantes dans le document fondamental *Demande d'information de la part des familles et avis de décès d'un proche parent* ont été portées à l'attention des avocats de la Commission :

1. Paragraphes 302, 303, 304 et 305 – Shanda MacLeod

Aux paragraphes 302, 303, 304 et 305, le nom de Shanda MacLeod est mal orthographié (« Shanda McLeod »).